

**COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE DEPARTEMENTALE
ET DE LA COMMISSION PERMANENTE
DU LUNDI 14 DECEMBRE 2020**

L'Oise engagée pour l'éducation

Lors du premier confinement, la majorité départementale avait souhaité donner les denrées périssables des restaurations scolaires aux associations capables de les distribuer afin de limiter le gaspillage. Une compensation financière à hauteur du coût d'achat de ces denrées, soit 49 500€ au total, sera versée aux collèges concernés.

Par ailleurs, conformément aux orientations approuvées dans le cadre de la politique départementale de restauration scolaire, un appel à projets visant à développer les bonnes pratiques contre le gaspillage alimentaire a été lancé. Le Conseil départemental a choisi de soutenir à hauteur de 2 000€ chacun des 8 collèges retenus dans ce cadre.

L'Oise s'engage pour la sécurité

Une subvention de 225 000€ a été consacrée à l'exploitation du centre départemental de vidéoprotection, auquel sont pour le moment connectés 24 collèges publics de l'Oise et 12 bâtiments administratifs.

En 2021, 22 collèges seront raccordés.

Si le projet de loi « sécurité globale » est adopté, les premières communes de l'Oise qui le souhaitent seront également raccordées. Cela signifie que les opérateurs du centre départemental pourront surveiller ces communes.

L'Oise engagée pour l'Environnement

Une aide de 300€ a été créée en 2020 pour les habitants qui achètent un vélo électrique dans un commerce du département. Au total, 2356 foyers ont actuellement bénéficié de cette aide.

L'Oise : Premier partenaire des communes

Le Conseil départemental a décidé :

- ❖ D'affecter des autorisations de programmes supplémentaires au titre de l'aide aux communes à hauteur de 1,3M€. Ce montant pourra être augmenté de 380 000€ au titre de la bonification « plan de relance », pour les projets dont les travaux auront commencé après le début de la crise sanitaire et avant le 31 mars 2021.
- ❖ D'individualiser une subvention de 113 000€, dont 20 000€ au titre de la bonification « plan de relance », pour des travaux d'enfouissement de fibres optiques, à la demande des communes.

L'Oise sociale : au service des plus fragiles

5 subventions au service de l'autonomie ont été votées à hauteur de 145 000€, dont 90 000€ pour l'insertion professionnelle de personnes autistes sévères, en partenariat avec la Nouvelle forge et l'Oréal.

Eric de Valroger avait établi les premiers contacts avec la Direction de l'Oréal afin que des postes adaptés soient réservés à des personnes atteintes d'autisme.

L'Oise soutient les seniors

Depuis trois ans le Conseil départemental lance un appel à projets pour permettre l'achat par les Etablissements d'Hébergement pour les Personnes Agées (EHPAD) et les Unités de soins de longue durée (U.S.L.D.) d'équipements innovants tels que des bornes musicales, des tables interactives ou des vélos connectés. Ces outils favorisent l'interaction des personnes âgées et sont très appréciés. Dans ce cadre, 151 000€ ont été votés en faveur de 24 établissements.

L'Oise soutient la pratique sportive

Le Conseil départemental apporte son soutien à hauteur de 4 700€ à trois comités sportifs départementaux ayant répondu à l'appel à projet pour mettre en œuvre des actions autour du label « Terre de Jeux » et des jeux olympiques de 2024 (UNION SPORTIVE DE L'ENSEIGNEMENT DU 1^{ER} DEGRE – RANDONNEE – TENNIS DE TABLE).

SUBVENTIONS ATTRIBUÉES AU CANTON DE COMPIÈGNE 1

❖ AIDE AUX COMMUNES :

○ Agglomération de la Région de Compiègne

58 050 € pour la création d'un espace intergénérationnel au sein de la Zac des Jardins à La Croix Saint Ouen,

20 010 € au titre de la bonification du plan de relance pour les travaux faisant l'objet d'un ordre de service signé entre le 1^{er} mars et le 31 décembre 2020.

❖ COLLEGES :

○ 1 100 € au Collège Louis Bouland à Couloisy dans le cadre de sa participation à « Culture + en milieu rural pour l'année 2020-2021 »,

○ 2 000 € au Collège Ferdinand Bac à Compiègne dans le cadre de sa participation à l'appel à projets « Lutte contre le gaspillage alimentaire ».

❖ Etablissement d'hébergement pour les personnes âgées dépendantes (EHPAD) :

○ 7 370 € H.T. à la Résidence Tiers Temps à Compiègne dans le cadre du soutien aux dispositifs innovants en EHPAD (une table interactive – acquisition/transport/installation et formation de prise en main).



Danielle CARLIER



Eric de VALROGER